

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nadia Mallais	Numéro de permis 2021125	Date d'inspection Le 18 mars 2025	
Nom de l'établissement La Garderinade		Numéro de téléphone (506) 855-4947	
Adresse 158 rue Albini Dieppe NB E1A 1T7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.

La MAQ a vérifié les éléments suivants :

- affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement
- l'orientation des enfants
- l'aire de jeu intérieure
- le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieure
- les espaces de rangement

Durant la visite, le ratio est respecté.

La Mentore en Assurance de la Qualité est présente sur les lieux durant les jeux libres à l'intérieure.

La Mentore en Assurance de la Qualité observe les enfants participer à une activité sur le thème des cabanes à sucre. La Mentore en Assurance de la Qualité a également observé les enfants utiliser les imaginations et leur créativité en construisant des cabanes avec des couvertures.

original signé par

Celina Boudreau Chiasson

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 mars 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par

Nadia Mallais

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 mars 2025

\_\_\_\_\_  
Date